

Bulletin de la Société entomologique de France

Société entomologique de France. Auteur du texte. Bulletin de la Société entomologique de France. 1927.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOÛT 1878

*Natura maxime miranda
in minimis.*

ANNÉE 1927



PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, Rue Serpente, VI^e

1927

même cellule d'élevage, au contact du même milieu alimentaire, soumises strictement aux mêmes conditions de température à l'étuve à 27° C. évoluent de façons différentes.

Les unes donnent naissance, sans arrêt, à des nymphes dont l'éclosion libère un imago au bout d'une cinquantaine de jours. Les autres, au contraire, à partir du 4^e stade demeurent pendant de longs mois à l'état torpide, sans pouvoir être réactivées par la chaleur de l'étuve. Il y a donc hétérodynamie essentielle au sein des individus d'une même génération.

Le phénomène n'apparaît pas d'une manière cyclique, car les descendants d'une génération affectée de cette inégale activité biologique se comportent de la même manière que celle-ci. Il y a toujours, semble-t-il, dans un même élevage des individus actifs à évolution rapide et des individus affectés d'asthénobiose, à développement ralenti et irrégulier. Les uns et les autres donnent naissance à des imagos normalement constitués. Les facteurs déterminants de cette irrégularité de développement, en apparence spontanée, sont actuellement inconnus. Il est possible que ce type puisse être ramené ultérieurement à celui de l'hétérodynamie induite.

On voit combien apparaissent variés chez les insectes les phénomènes curieux de l'hétérodynamie. Il serait, pour l'instant, prématuré d'en donner une classification définitive.

**Recherche des Insectes microcavernicoles
propres aux terriers de Marmottes**

[avec la planche 1]

par P. MARIÉ.

Après avoir déjà commencé en 1925 la recherche des Insectes habitant les terriers de la Marmotte des Alpes (*Arctomys marmotta* L.); j'ai poursuivi cet été les mêmes essais.

Dans une note parue il y a un an dans notre *Bulletin*⁽¹⁾, je donnais un aperçu de la technique qui me semblait devoir être suivie dans cette chasse pour lui faire rendre le maximum de résultats.

Il m'avait tout d'abord paru difficile de récolter, pour en étudier le contenu, la litière qui garnit presque toujours la chambre terminale

(1) Voir *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1926, n° 1, page 13.

des grands terriers, souvent creusés à plus de 10 mètres en dessous du niveau du sol. Les grands terriers devaient logiquement être bien plus riches en insectes parasites, commensaux ou pholébies, que les terriers de peu de développement.

J'avais donc imaginé tout un système de piégeage qui s'est révélé en 1925 et l'été dernier surtout, parfaitement apte à rendre accessible la faunule spéciale qui vit cachée au fond des terriers même les plus importants.

Malgré le très réel intérêt que présente la chasse des insectes commensaux des Marmottes, il est étonnant de constater que peu d'entomologistes ont encore tenté de la pratiquer. Jusqu'ici les quelques essais faits dans ce sens n'avaient donné que peu de résultats positifs.

En 1898, SILANTIEV, en Russie, découvrit dans le terrier de la Marmotte des steppes (*Arctomys Bobac* Gmel.) un *Aphodius* nouveau.

FALCOZ, quelques années plus tard, eut l'occasion d'examiner la litière provenant d'un trou de Marmottes. L'examen de cette litière lui permit de capturer 3 espèces de Coléoptères, dont une nouvelle, et un Diptère nouveau.

Tout récemment, à la frontière indo-thibétaine, H. G. CHAMPION, officier de l'armée des Indes, a récolté un petit nombre d'insectes en fouillant légèrement la terre meuble qui tapissait l'entrée de quelques terriers de Marmottes.

A ma connaissance, aucun entomologiste n'a, semble-t-il jusqu'ici, entrepris de piéger systématiquement les Insectes commensaux des Marmottes.

En 1925, mes premières chasses avaient eu lieu en Savoie, près d'Argentière, dans les éboulis situés en-dessous de l'Aiguille Verte vers 2.400 mètres d'altitude; 6 trous avaient été piégés et m'avaient rapporté 6 espèces de Coléoptères, dont une nouvelle. L'été dernier j'ai poursuivi dans le Dauphiné cette chasse si intéressante par sa nouveauté, mais assez pénible.

24 trous de Marmottes ont été piégés dans de bonnes conditions; 14 sur les pentes du col de Malrif, près d'Abriès, vers 2.400 mètres d'altitude; 10 autres dans les éboulis de la Meije, face à la Grave, vers 2.200 mètres.

Le relevage des pièges a eu lieu le 4 juillet à Malrif et le 20 juillet à la Meije.

Mes chasses de 1926 m'ont procuré 27 espèces de Coléoptères, dont 3 nouvelles.

Disons tout d'abord que l'été dernier il n'a été apporté que peu de modifications à mon système de piégeage.

J'ai encore utilisé des gaines tubulaires formées de fort grillage à mailles fines. Les gaines ont été garnies de foin peu tassé entourant de la viande avariée.

Les pièges ainsi constitués ont été poussés dans les terriers aussi profondément que possible; ils étaient retenus par un fil de fer dont une extrémité était fixée à une pierre près de l'entrée du trou.

Les pièges en 1925 étaient formés de toile métallique à mailles trop petites, 8 millimètres, pouvant arrêter certains insectes de taille supérieure; j'ai jugé préférable cet été d'employer du fort grillage à mailles de 15 millimètres.

L'entomologiste a grand intérêt à ne pas préparer définitivement les pièges avant de partir en chasse. La présence de la viande corrompue dans les pièges, même si ces derniers sont bien enveloppés, attire autour de soi durant le trajet de telles quantités de mouches que la marche en devient insupportable.

Le mieux et le moins encombrant est de découper avant le départ, des rectangles de grillage de $0^m,20 \times 0^m,30$, puis de construire et d'amorcer les pièges sur place.

En formant les pièges il faut avoir soin de rouler le grillage dans le sens convenable afin d'obtenir des tubes de $0^m,20$ de longueur sur $0^m,09$ de diamètre. Une fois roulés les tubes sont maintenus en forme en agrafant sommairement entre elles deux ou trois des mailles latérales du grillage.

Le matériel se composera donc : d'une pince universelle, de 60 à 70 mètres de fil de fer fin, d'autant de rectangles de grillage qu'il y aura de pièges à poser, et d'un couteau.

Deux bonnes poignées de foin par piège et de la viande gâtée enfermée dans une boîte de fer-blanc pour éviter les émanations désagréables, compléteront l'équipement. Étant donnée la charge que ce matériel impose, en plus d'un vêtement chaud et du déjeuner, il est préférable de se faire accompagner. L'aide coopérera à la confection et à la pose des pièges; il rendra aussi plus rapide la construction de petites pyramides de pierres destinées à repérer les trous piégés. Sans cette précaution on se fait difficilement une idée de la peine que l'on éprouve, 8 ou 10 jours plus tard, à retrouver les mêmes trous au milieu des pierrailles dans lesquelles les Marmottes aiment généralement à établir leur gîte.

Sur le conseil de divers collègues, j'ai essayé cette année d'amorcer quelques pièges avec du fromage ou de la peau de lapin. Si ces deux appâts sont très bons à employer dans les grottes, ils se sont révélés ici d'une inefficacité absolue.

Je crois en effet, que, pour que l'appât puisse jouer son rôle attractif jusqu'au fond du trou, il faut qu'il exhale de fortes émanations. L'atmosphère du terrier de Marmotte est elle-même imprégnée d'une odeur de fauve très accentuée qui doit, il me semble, masquer la senteur du fromage et *a fortiori* la faible odeur de la peau de lapin.

Par contre, j'ai eu la chance de pouvoir capturer au col de Malrif une Marmotte vivante. Cette Marmotte une fois tuée m'a servi à composer les appâts de 2 pièges.

J'ai constaté ensuite que deux sur trois des Insectes nouveaux capturés cet été ont été pris par ce moyen.

Ceci s'explique aisément car les Insectes spéciaux doivent tout naturellement être plus sensibles et plus facilement attirés par une nourriture qui se rapproche davantage de leur milieu d'existence propre.

J'ai aussi constaté durant mes essais de 1925 que, seuls, les trous habités par les Marmottes au moment du piégeage hébergent des insectes; parmi les trous habités, certains fournissent de nombreuses captures, et d'autres quelques-unes seulement. Nous verrons plus loin comment il est possible de reconnaître les trous habités, riches en insectes, de ceux qui le sont moins.

J'ai dit également quels étaient les signes distinctifs permettant de juger à première vue si le terrier est habité ou s'il est délaissé depuis plus ou moins longtemps. En plus des précisions déjà données, il existe encore un moyen de contrôle facile, c'est de respirer l'air à l'entrée du terrier; l'odeur très forte de la Marmotte suffit souvent à elle seule à donner la certitude d'habitat.

Parmi les trous fréquentés il faudra choisir de préférence ceux qui présentent devant l'entrée de gros déblais de terre, preuve évidente de leur importance.

Les trous très humides, quoique habités, ne recèlent par contre que peu d'insectes.

Si les terriers habités offrent un grand choix, comme c'est le cas au col de Malrif, les plus riches en insectes spéciaux seront ceux qui possèdent plusieurs orifices débouchant sous de gros rochers. Les entrées constituées de la sorte sont généralement le début de terriers très considérables.

Certains auteurs ont prétendu que les Marmottes hivernaient à une altitude inférieure à 2.000 mètres, puis, que l'été venu, elles allaient passer la belle saison vers 2.500 mètres et plus, habitant seulement durant l'été des trous peu profonds.

Je n'ai rien constaté de semblable, au contraire; des montagnards.

chasseurs de Marmottes, m'ont montré que les terriers d'hiver existent à toutes les altitudes aussi bien que les terriers d'été. La preuve de leur affirmation était donnée par les Marmottes vues par nous dès 4.800 mètres, et par les traces de déterrages pratiqués par les chasseurs jusque vers 2.600 mètres. On sait que le déterrage des Rongeurs ne s'opère qu'à l'automne, juste après le début de leur engourdissement d'hiver. C'est à ce moment que leur fourrure a le plus de valeur.

Les trous d'hiver, comme les trous d'été, peuvent être, soit très profonds, soit de profondeur beaucoup moindre. Dans tous les cas il est rare que des trous d'hiver puissent fournir de bonnes prises d'Insectes.

Ils se reconnaissent facilement en été à la présence de vieille litière répandue devant l'entrée. Les Marmottes font en effet, dès leur réveil, la toilette de leur logis d'hiver. Par la suite elles n'y reviennent que rarement durant l'été et n'y séjournent pas suffisamment pour retenir dans ce gîte les Insectes qui s'y trouvent.

Quoique les Marmottes préfèrent se cantonner sur les flancs sud des montagnes, elles sont quelquefois nombreuses sur les faces nord. On peut constater aussi que les terriers creusés sur les flancs sud sont infiniment plus riches en Insectes que les autres.

Dans ma précédente communication il était dit que les Marmottes étaient trop craintives pour oser toucher aux pièges disposés dans leur terrier. Si cet été encore, la plupart des pièges n'ont pas été touchés, 3 d'entre eux ont pourtant été déplacés par le Rongeur.

Le premier a été simplement porté à 2 mètres de l'orifice du trou, le deuxième profondément enterré à proximité. Quant au troisième, la Marmotte, après s'être absolument acharnée contre lui, l'a réduit en pièces, coupant même en plusieurs endroits les fortes mailles du grillage.

Les régions habitées en nombre par les Marmottes sont toujours assez éloignées d'un lieu où il est loisible de villégiaturer.

C'est là l'une des principales causes qui rendent cette chasse difficile.

Comme le nombre des trous qu'il est possible de piéger en une saison est forcément très restreint, j'ai voulu par des explications détaillées éviter aux entomologistes qui voudraient éventuellement s'adonner aux mêmes recherches, des tâtonnements inutiles. C'est pourquoi je leur transmets mes principales observations, espérant qu'elles leur permettront d'obtenir, dès les premières tentatives, le maximum de chances de réussite.

J'ai cru également intéressant de réunir sous forme d'un tableau la

liste des espèces récoltées par moi dans les terriers de Marmottes durant les deux derniers étés.

En regard des noms spécifiques, le nombre des exemplaires recueillis pour chaque espèce est porté dans des colonnes de localités. De cette façon les mêmes espèces prises dans les mêmes conditions en des endroits différents sont bien mises en évidence. Elles pourront donc plus probablement que les autres être considérées comme commensales, pholécophiles ou pholéobies des terriers des hautes montagnes.

Ainsi que je l'ai fait pour mes captures de 1925, j'ai communiqué mes prises de 1926 à notre éminent collègue J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE. C'est grâce à son extrême obligeance que j'ai pu identifier avec certitude les Insectes dont les noms suivent. Je lui suis aussi très reconnaissant d'avoir pris la peine de rédiger les descriptions des espèces nouvelles contenues dans cette liste.

Je le remercie également de m'avoir dédié l'*Atheta Mariei* Dev., joli petit *Atheta* très caractéristique.

TABLEAU DES CAPTURES (1)

	Argen- tières	La Meije	Col de Malrif	Total
1 <i>Proteinus macropterus</i> Gyll.		1		1
2 <i>Omalius excavatum</i> Steph.	1		4	5
3 <i>Omalius validum</i> Kr.	34			34
4 <i>Arpedium quadrum</i> Grav. var. <i>alpinum</i> Fv.	21			21
5 <i>Quedius mesomelinus</i> Marsh.		6	5	11
6 <i>Tachyporus macropterus</i> Steph.			1	1
7 <i>Oxytelus complanatus</i> Cr.		1		1
8 <i>Atheta Mariei</i> Dev., n. sp.		3	12	15
9 <i>Atheta contristata</i> Kr.		1	1	2
10 <i>Atheta triangulum</i> Kr. var. <i>comitassa</i> Panz.		1		1
11 <i>Atheta alpigrada</i> Fauv.			1	1

(1) Les descriptions des espèces nouvelles dont les noms figurent sur cette liste ont été données par J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE dans le *Bulletin* de la Séance précédente (9 février 1927).

	Argen- tières	La Meije	Col de Malrif	Total
12 <i>Atheta cinnamoptera</i> Thoms.		10		10
13 <i>Aleochara marmotae</i> Dev., n. sp.			5	5
14 <i>Aleochara lanuginosa</i> Grav. (forme ro- buste)!		1		1
15 <i>Epuraea depressa</i> Gyll.			2	2
16 <i>Cryptophagus Thomsoni</i> Reitt.		3	1	4
17 <i>Cryptophagus pilosus</i> Gyll.			3	3
18 <i>Cryptophagus (mnionomus) gracilis</i> Reitt.		2	1	3
19 <i>Cryptophagus (Mnionomus) arctomyos</i> Dev., n. sp.	2			2
20 <i>Atomaria analis</i> Cr.			1	1
21 <i>Melanophthalma (Corticarina) fuscula</i> Gyll.			1	1
22 <i>Catops Joffrei</i> Dev., n. sp.			En très grand nombre	x
23 <i>Catops tristis</i> Panz.	3			3
24 <i>Necrophorus investigator</i> Zell.			3	3
25 <i>Necrophorus nigricornis</i> Fald.			2	2
26 <i>Niptus (Tipnus) unicolor</i> Piller.			4	4
27 <i>Niptus (Microniptus) frigidus</i> Boield.		8	15	23
28 <i>Aphodius depressus</i> Kug.			1	1
29 <i>Aphodius obscurus</i> F.		25		25
30 <i>Otiorrhynchus fuscipes</i> Ol.			2	2
31 <i>Otiorrhynchus fuscipes</i> var. <i>erythropus</i> Boh.		1	2	2

Omalium validum Kr. et *Omalium quadrum* Grav. var. *alpinum* Fauv. — Pris tous deux ensemble dans les mêmes terriers. Ces deux espèces semblent bien être pholéobies. La première se rencontre assez fréquemment dans les terriers de Lapins, même dans le bassin de la Seine. La seconde est une espèce alpine rare et peu connue.

Quedius mesomelinus Marsh. — Se capture communément dans les conditions les plus variées. Cité par FALCOZ comme vivant dans

la plupart des terriers de Mammifères ainsi que dans les nids d'Oiseaux creusés dans les arbres ou construits dans les rochers.

Atheta Mariéi Dev., n. sp. — Cette espèce nouvelle doit être considérée comme pholéobie vraie, biologiquement adaptée aux terriers de la Marmotte des Alpes. La description qu'en donne J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE ne semble pas devoir laisser de doute à ce sujet.

Le tableau qui précède n'indique que 15 exemplaires capturés de cette espèce. En réalité j'ai pris plus de 50 individus semblables, mais en rentrant le soir, après une marche de plusieurs heures par grosse chaleur, j'ai trouvé le flacon de chasse contenant ces insectes, tout embué à l'intérieur. La plupart de mes *Atheta* étaient collés aux parois de verre. Les trois quarts n'ont pu être préparés car leur corps se dissociait au simple contact des minces bandes de buvard avec lesquelles je tentais de les saisir pour les faire sortir de ma bouteille de chasse.

Atheta cinnamoptera Er. — Espèce prise seulement à la Meije, mais par contre dans presque tous les trous piégés. Ce Staphylin peut être considéré comme pholéophile.

Aleochara marmotae Dev., n. sp. — Cet *Aleochara* nouveau, capturé sur les pentes du col de Malrif (1 ♂ et 4 ♀), semble venir particulièrement bien aux appâts formés de chair de Marmotte. Il peut se reconnaître à première vue par sa démarche un peu lente et hésitante, assez différente de celle de la plupart des *Aleochara*.

L'Insecte est probablement aussi pholéophile.

Cryptophagus Thomsoni Reitt., *C. pilosus* Gyll. et *C. gracilis* Reitt. — Ces trois Insectes se rencontrent trop souvent dans les terriers ou les nids d'oiseaux pour être considérés comme pris accidentellement chez la Marmotte. Ils sont évidemment des commensaux temporaires.

Cryptophagus (Mnionomus) arctomyos Dev., n. sp. — Il est encore difficile de pouvoir préciser la biologie de cette espèce nouvelle, 2 exemplaires seulement ayant été capturés.

Quoique n'ayant encore jamais été prise en dehors des terriers de Marmottes, il est possible, et même probable, que son mode d'existence se rapproche beaucoup de celui des *Cryptophagus* précédents.

Gatops Joffrei Dev., n. sp. — Cet Insecte, également nouveau, a été pris à la fois, à la même époque, et dans la même région, par nos collègues J. et P. JOFFRE et par moi.

MM. JOFFRE, d'après ce que m'a écrit M. SAINTE-CLAIRE DEVILLE, l'ont

pris en fouillant, à l'aide d'un couteau, la terre située à l'entrée des terriers de Marmottes.

Mes captures ont été opérées exclusivement à l'aide des pièges à insectes.

Certains pièges étaient à tel point envahis par ces *Catops* que la recherche des autres Insectes en était rendue difficile.

Comme en 1925, j'avais pris dans les terriers de Marmottes le *Catops tristis*, espèce commune; j'ai cru qu'il s'agissait cette fois encore du même *Cholevinæ*. C'est la raison pour laquelle je n'ai capturé que 9 *Catops Joffrei*. Je regrette vivement maintenant mon erreur.

Comme MM. JOFFRE ont adressé avant moi le même insecte à M. SAINTE-CLAIRE DEVILLE pour examen, je leur en reconnais tout naturellement la priorité.

Catops tristis Panz. — Je n'ai pris l'Insecte qu'en Savoie; d'autre part aucun terrier de Marmottes du Dauphiné n'a semblé en héberger. En pays de plaine, il se prend fréquemment dans les terriers de divers Mammifères.

Necrophorus investigator Zett. et *Necrophorus nigricornis* Fald. — Ces deux espèces n'ont certainement rien à voir avec les terriers de Marmottes; elles sont évidemment venues de l'extérieur, attirées par la viande décomposée. La première espèce, assez rare, est toujours bonne à prendre. Quant à la seconde son extrême rareté en France fait que sa capture présente un assez grand intérêt.

Niptus unicolor Piller et *Niptus frigidus* Boel. — Ces deux *Plinidae* ont été pris seulement dans les terriers les plus importants dont l'entrée formait de petites cavernes sous de gros rochers. Aucun individu n'est venu aux pièges disposés dans les terriers ordinaires creusés dans les éboulis. Ces Insectes peuvent peut-être être considérés comme pholéophiles lorsqu'ils sont capturés aux grandes altitudes.

Otiorrhynchus fuscipes Ol. — Ce Curculionide, très commun en Dauphiné, n'est certainement pas un hôte des microcavernes, mais il est bon de le comprendre dans la liste précédente ayant été pris, par quatre fois, de grand matin, à l'entrée des trous de Marmottes pendant qu'il marchait vers l'intérieur du terrier.

Comme il se prend fréquemment sous les pierres au delà de 2.000 mètres et que l'espèce est nocturne, il est possible qu'il puisse chercher un abri durant le jour dans les terriers.

Oxytelus complanatus Er. et *Aphodius obscurus* F. — Ont été pris, non pas à l'aide des pièges à insectes, mais dans la fiente de Marmotte prélevée dans les trous à une profondeur de un ou deux mètres.

Quant aux autres espèces de la liste, leur présence dans les terriers des hautes montagnes ne peut encore prêter à aucun commentaire sérieux. Il faudrait pour cela qu'elles aient été prises dans les mêmes conditions un plus grand nombre de fois.

On remarquera que le tableau donné plus haut ne comprend que des noms de Coléoptères.

Étant déjà, ainsi que mon aide, suffisamment chargé, j'avais négligé d'emporter un filet pour prendre certains Insectes au vol tels que des Diptères. J'ai constaté qu'à l'entrée des terriers habités se trouvent fréquemment de grosses Mouches grises ressemblant un peu à des Tachinaires; n'ayant pas de filet je n'ai pu les saisir.

J'ai bien trouvé aussi dans la viande des appâts quelques larves de Diptères; je n'en ai pas entrepris l'élevage devant partir en déplacement le lendemain. Elles ne présentaient d'ailleurs probablement que peu d'intérêt et devaient provenir de pontes effectuées sur la viande avariée avant la constitution des pièges.

Si par la suite, comme je l'espère, certains collègues veulent tenter de poursuivre les mêmes études, je me permets, pour terminer, de leur signaler une précaution qu'il est toujours bon de prendre : C'est de tâcher de n'être pas vu par le berger d'un alpage voisin au moment de la pose des pièges.

Le pauvre homme qui passe quatre mois de l'année entre le ciel, la montagne et ses bêtes, voyant des excursionnistes porteurs d'un bagage insolite s'arrêter longuement devant des terriers de Marmottes, peut croire que les étrangers sont allés piéger la Marmotte elle-même. Mû par le désir de faire varier son maigre menu, ou même simplement poussé par la curiosité, il ne manquerait pas d'aller voir si une marmotte n'est pas prise. Il tirerait sur le fil de fer, dérangerait les pièges et réduirait à néant les efforts et les espoirs de l'entomologiste.



Le Charles, phot.

Examen des trous de Marmottes avant la pose des pièges à insectes
(Dauphiné). — Haute Vallée de Matrif, 2.400 mètres d'altitude.
D'après des photographies prises par M. P. MARIE.